

Colloque international
Quel budget minimum pour participer à la vie sociale ?
Un débat européen sur les budgets de référence
13 octobre 2015

– Dominique Rousset : merci à toutes les deux, merci à tous. Les conclusions avec Jérôme Vignon président de l'ONPES et Étienne Pinte, président du CNLE.

– Jérôme Vignon : Je suis heureux de me trouver maintenant dans cette situation de vous regarder en face, et de vous remercier très chaleureusement pour la manière dont vos interventions ont contribué à donner vie, cœur, âme à cette présentation qui aurait pu être très technique. Je suis également très reconnaissant aux intervenants qui se sont prêtés à ce dialogue avec intensité, notamment aux intervenants étrangers. L'un d'eux me faisait remarquer que c'était la première fois qu'il assistait à un colloque au ministère des affaires sociales, où le pays de référence n'était pas l'Allemagne mais l'Angleterre.

Je remercie aussi le conseil de l'ONPES, je remercie les membres scientifiques de ce conseil qui nous ont aidés à assumer jusqu'au bout les conséquences d'une méthode, droite, juste. C'est sur ce point de méthodologie que je veux tirer la première leçon pour l'ONPES. Car ce seront des conclusions en termes de leçons pour le futur travail de l'ONPES, peut-être aussi un peu pour les pouvoirs publics, car ils ont été interpellés.

Du point de vue de l'ONPES, il y a d'abord une leçon très forte sur l'importance d'une légitimation scientifique. Un petit groupe comme l'ONPES, composé de son conseil d'une vingtaine de personnes, tire sa légitimité du pluralisme, mais la tire aussi de la rigueur de son outillage en sciences sociales. Et aujourd'hui, cet outillage a été bien mis en relief. Nous avons vu que notre démarche s'enracinait dans des points de vue très anciens, qui cherchent à clarifier ce que c'est que la justice sociale, tel Amartya Sen, pionnier universel d'une recherche sur une définition de la justice qui concorde avec un principe de liberté politique. Notre méthodologie était dictée par l'impératif de faire appel en priorité au citoyen expert. Nous sommes fiers d'avoir donné la priorité à la connaissance des personnes elles-mêmes de tout niveau social, de toute catégorie familiale. Mais il y a eu un bémol, donné par certains d'entre vous, qui nous ont dit : attention, experts pour aujourd'hui sur les besoins fondamentaux, mais comment être experts pour le futur, pour la transition énergétique, pour l'avenir des modes de vie ? Je ne suis pas sûr que le cadre des budgets de référence nous permette de répondre à cette interrogation. Mais nous sommes

invités à penser aussi en termes d'anticipation de l'avenir, pour une société plus soutenable et un monde plus soutenable. Je note bien cela.

La seconde leçon est une leçon de pédagogie. Nous avons vu à quel point certaines expressions, qui pourtant n'étaient pas mal intentionnées dans la bouche de ceux qui les utilisaient, pouvaient susciter une réaction malheureuse ou blessée.

Il faut être attentif aux termes utilisés, pour éviter de créer une animosité entre des groupes, pour ne pas alimenter un conflit entre les très pauvres, les un peu moins pauvres, les non pauvres du tout. Pour ne pas donner de l'alimentation à ce qui est trop aisément utilisé par ceux qui veulent créer la discorde, il faut faire preuve d'une grande humilité, et tâcher de se laisser apprendre, enseigner sur les bons mots. Et parfois cela nécessite un dialogue, un discours. « Oui, vous avez dit cela, mais vous vouliez dire autre chose, on vous comprend mieux, mais dites-le encore autrement ». Le langage est une question absolument décisive, que l'ONPES avait commencé d'explorer sur la question de l'assistance. Le titre même de ce rapport « penser l'assistance » fut l'objet d'une longue délibération collective.

L'idée a été de montrer qu'avec les budgets de référence, on ne renonce pas du tout à explorer et mieux connaître les situations de pauvreté, particulièrement les situations de pauvreté profonde. On veut en revanche déplacer le regard, de la pauvreté vers l'inclusion. Il ne s'agit plus seulement de considérer des personnes qui appartiennent à des groupes définis selon des critères statistiques définis a priori, mais de regarder des situations générales, caractérisées par le ressenti d'une gêne, d'une difficulté, d'une tension, à pouvoir pleinement participer à la vie sociale.

Cette démarche va être explorée par l'ONPES de manière beaucoup plus générale. Nous allons produire un rapport sur la question de l'invisibilité sociale. Il s'agira, là encore, de considérer non des groupes définis a priori, mais des processus sociaux qui, conduisant à une invisibilité sociale, risquent d'entraîner ou d'aggraver des situations d'exclusion. Cette forme d'observation ne débouche pas nécessairement sur des politiques ciblées, sur des aides sociales, mais sur une interpellation de la société tout entière, dans la mesure où les processus « d'invisibilisation » engagent la responsabilité de personnes ou d'institutions.

La quatrième leçon est d'ordre opérationnel. À quoi cela va servir ? La première chose que nous allons faire, après ce séminaire, c'est de nous retourner vers les pouvoirs publics, sans nous décourager, pour leur dire : il y a une mine pour vous, vous qui êtes bloqués car vous n'avez pas beaucoup d'argent. Bien sûr il ne faut jamais négliger de relever les minima sociaux. Quand on a vu les graphiques qui nous ont été présentés au cours de la dernière table ronde, on mesure mieux le degré de contraintes type de contraintes matérielles auxquelles

sont astreintes les personnes qui sont en dessous du seuil de pauvreté. Il y a là un appel direct à ce que les minima sociaux ne soient pas à la traîne comme ils continuent de l'être. Donc en aucun cas ce travail ne fait renoncer à la revalorisation des minima sociaux. Mais en même temps, on veut dire aux pouvoirs publics : si vous adoptez ce regard nouveau, vous allez voir que ce sont les mêmes contraintes qui frappent également les Français modestes. Il y a donc des actions qui sont bonnes à la fois pour les pauvres et pour les moins pauvres. Est-ce que ce n'est pas une bonne nouvelle, une façon de sortir de la focalisation, de la stigmatisation.

Les budgets de référence encouragent aussi une action sociale qui se voudrait promotrice du lien social, prenant en compte les ressources invisibles qui contribuent à répondre aux besoins identifiés par ces budgets au moyen des services que les pauvres eux-mêmes sont capables de rendre. Considérer ce type de ressources, c'est penser la lutte contre la pauvreté en termes de cohésion entre toutes les couches de la société. Cela ne supprime pas les politiques majeures d'accès à l'emploi, mais cela donne d'autres pistes.

J'aimerais aussi que l'ONPES soit en mesure d'intéresser les grandes villes telles Tours et Dijon sur lesquelles les premiers budgets de référence ont été évalués. J'aimerais qu'elles trouvent dans l'information fournie par ces budgets, et qui reflète des situations familiales concrètes de leurs concitoyens, une sorte d'aiguillon pour orienter l'offre municipale de service afin qu'elle couvre au mieux les besoins essentiels des familles qui risquent le plus d'en être privées.

Je me réjouirais également de ce qu'un travail mené avec l'UNCCAS mette le doigt sur ce qui peut intéresser les travailleurs sociaux des CAS ou orienter la modulation des tarifs sociaux dont une ville a la maîtrise.

Vous aurez ainsi compris, chers amis, pourquoi les budgets de référence de l'ONPES ne sont qu'un point de départ. Nous entendons bien continuer d'approfondir cette démarche avec le concours de nos partenaires, tout particulièrement la DREES : essayer de l'étendre à d'autres zones géographiques, essayer d'intéresser les maires des grandes villes ; mettre à jour, les budgets de référence ; les étendre à de nouveaux groupes familiaux. Ce sera mon vœu, que les pouvoirs publics se sentent convaincus par vos débats, de continuer à investir dans le domaine des budgets de référence, et aider l'ONPES à aller jusqu'au bout de cette intuition.